

Championnat par équipes Dames & Messieurs

Samedi 18 avril 2015 – Golf de Seraincourt
Dimanche 19 Avril 2015 – Golf de l'Isle Adam

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : **Dimanche 12 Avril 2015.**

Droits d'inscription : Equipe féminine 200€ et équipe masculine 250€

Tarif préférentiel : Equipe féminine 150€ et équipe masculine 200€

Conditions de participation

Pour les équipes :

Ouvert à toutes les associations du département, affiliées à la FFG, et à jour de leurs cotisations au Comité Départemental du Val d'Oise .

Chaque golf pourra présenter une deuxième équipe Messieurs ou Dames dans la mesure des places disponibles (maximum 110 joueurs et joueuses). Les clubs recevant l'épreuve auront la priorité pour inscrire une 2^{ème} équipe et la priorité sera ensuite donnée pour tous les clubs aux équipes dames.

Pour les équipiers : Conditions d'index : inférieur ou égal à **24,4** pour les Dames et **15,4** pour les Messieurs.

Pour chaque équipe, **un seul joueur ou une seule joueuse d'index supérieur** à ceux indiqués ci-dessus pourra compléter une équipe.

Composition des équipes

Les joueurs et les joueuses seront choisi(e)s dans la liste des équipier(e)s potentiels lors de l'engagement.

Messieurs :	12 équipiers	6 joueurs	6 remplaçants
Dames :	8 équipières	4 joueuses	4 remplaçantes

La fiche de composition d'équipe, disponible sur le site du comité départemental, devra être complétée (nom du capitaine et/ou donneur de conseil) et remise au comité de l'épreuve avant le départ du premier joueur de l'équipe.

Déroulement et formule de jeu

L'épreuve se déroule sur deux tours en **STROKE PLAY**, par équipes de 6 joueurs pour les hommes et 4 joueuses pour les dames.

Samedi 18 avril 2015 : 1^{er} tour en foursome à Seraincourt (3 doubles Messieurs et 2 doubles Dames)

Dimanche 19 avril 2015 : 2^{ème} tour en simple à L'Isle Adam (6 simples Messieurs, 4 simples Dames)

Les scores de chaque équipe seront additionnés à l'issue de chaque tour conventionnel et cumulés sur les deux jours.
La plus mauvaise carte de chaque équipe sera enlevée à l'issue des deux tours.

En cas d'égalité, départage sur la carte supprimée puis sur la meilleure carte, puis sur la 2^{ème} meilleure carte, etc...

Classement et Prix

La remise des prix se déroulera au Club House du golf de L'Isle Adam ½ heure après l'arrivée de la dernière équipe.
Classement par équipe en brut Messieurs et Dames sur le total des deux tours :

3 prix brut Messieurs et 2 prix brut Dames

Les deux trophées seront confiés pour une année à la première équipe en brut Messieurs et à la première équipe en brut Dames. La gravure de l'année et du nom du club vainqueur sera à la charge du club qui, pour des raisons d'uniformité, devra le faire faire auprès de Cap Argent (coordonnées disponibles auprès du comité départemental du Val d'Oise).